

SAGE-FEMMES CODE ROUGE

TOUTES EN GRÈVE ET MOBILISÉES LE 5 MAI 2021

Méprisées par le ministère qui fait mine de ne pas comprendre le malaise urgent dans les maternités, les sages-femmes se mobiliseront à nouveau le 5 mai pour faire entendre leurs revendications et obtenir des mesures urgentes pour leur profession.

Dans l'unité, les sages-femmes se sont mobilisées le 26 janvier, puis le 10 février, le 24 février et le 8 mars, le ministère reste sourd. Il cherche depuis des mois à gagner du temps, ouvrant même un nouveau cycle de concertation au travers d'une mission IGAS sur le « *statut et le positionnement des sages-femmes* »... mais au même moment, il décide surtout que les sages-femmes ne seront pas concernées par les revalorisations de

- grilles salariales annoncées pour octobre 2021 ! Voilà un
- bel acte (manqué) de reconnaissance de la profession !
- Les sages-femmes ne sont pas en attente de discussions
- incertaines qui déboucheraient (peut-être) dans des
- mois ou des années, mais d'engagements concrets
- pour améliorer rapidement leur situation et celle de
- leurs patientes.

Avec les sages-femmes, la CGT exige un plan d'urgence :

⇒ Des rémunérations enfin à la hauteur des qualifications et responsabilités.

Bac+5, PACEM, grade Master, responsabilités médicales, assurances professionnelles personnelles... Les sages-femmes n'ont plus à prouver leurs fortes responsabilités et haut niveau de compétences. La première des reconnaissances, c'est le salaire ! La CGT revendique notamment un salaire d'entrée à 2,3 fois le SMIC et une fin de carrière à 4,6 fois le SMIC, l'attribution de la prime d'urgences, et une prime d'exercice médical.

⇒ L'amélioration des conditions de travail et de prise en charge des patientes.

La cadences et les rythmes de travail deviennent impossible à supporter, poussant parfois au départ des sages-femmes épuisées. La concentration des maternités de ces dernières années pèse physiquement sur les personnels. Comment le ministère peut-il considérer que les effectifs actuels soient suffisants dans les services pour garantir un exercice professionnel de qualité en sécurité ?

La CGT revendique une augmentation des effectifs dans les maternités, les PMI... pour retrouver un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle et permettre aux sages-femmes d'exercer sur tous leurs champs de compétences, en particulier la physiologie.

⇒ La création des filières physiologiques sous la responsabilité seule et entière des sages-femmes

⇒ La fin de la précarité pour les jeunes collègues.

Aujourd'hui encore, alors qu'on a un besoin urgent de renforcer les équipes, des milliers de sages-femmes sont maintenues en CDD (même sur postes vacants) ! Ces collègues sont parfois rémunérées en dessous des grilles des sages-femmes ! Toute sage-femme salariée du public doit être titularisée, ou mise en CDI dans le privé.

⇒ Engager sans délai une réflexion sur la formation et le niveau de reconnaissance de la qualification des sages-femmes.

⇒ L'arrêt des fermetures de maternités et des plans de réductions de lits qui continuent même pendant la crise.

En 20 ans, 40% des maternités ont disparu. La poursuite de cette politique est dangereuse pour la santé des femmes et de leurs bébés. A l'inverse, il faut réouvrir les lits qui nous manquent.

**Nous ne lâcherons rien sur les revendications !
Le ministère doit répondre !**



**LE 5 MAI 2021,
MANIFESTATION DES SAGES-FEMMES À PARIS**

**RDV à 10h30 au ministère de l'Enseignement Supérieur
pour rejoindre le ministère de la Santé
ET RASSEMBLEMENTS EN TERRITOIRE**

Retrouvez
toute l'actualité
fédérale sur
www.sante.cgt.fr